



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 1<sup>er</sup> juin 2022 à 21 h 30 à l'hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de M. le maire Dominic Perreault, Mesdames les conseillères Isabelle Fontaine et Amélie Lebrun et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destrempes, Jean-François Frenière et Pierre Lahaie.

Est également présente Madame Sylvie Dubois, directrice générale et greffière.

### RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du Conseil de la Ville de Berthierville étant tous présents, le 1<sup>er</sup> juin 2022 à 21 h 30, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Renonciation à l'avis de convocation
2. Immeuble situé au 1140, rue De Frontenac / Avis juridique
3. Période de questions

Tous les membres du Conseil municipal ont signé une renonciation à l'avis de convocation concernant la présente séance extraordinaire.

2022-06-178

#### 1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Amélie Lebrun,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

#### ET RÉSOLU :

Que les membres du Conseil de la Ville de Berthierville renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2022-06-179

#### 2. IMMEUBLE SITUÉ AU 1140 RUE DE FRONTENAC / AVIS JURIDIQUE

CONSIDÉRANT l'incendie survenu le 23 mai 2022 au 1140 rue De Frontenac, soit l'ancien monastère des Moniales Dominicaines, nécessitant l'intervention de plusieurs casernes du service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray;

CONSIDÉRANT l'état dudit immeuble suite à l'incendie;

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Sylvain Destrempes,  
Appuyé par la conseillère Isabelle Fontaine,

#### ET RÉSOLU :

De mandater Me Philippe Asselin de la firme Morency Société d'avocats s.e.n.c.r.l. afin d'obtenir un avis juridique faisant état des obligations de la Ville à l'égard de la sécurité des ressources humaines face aux risques générés par l'immeuble inoccupé sis au 1140 rue De Frontenac.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

1<sup>er</sup> juin 2022

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu.

2022-06-180

### 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés.

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

#### ET RÉSOLU:

De lever la séance extraordinaire à 21 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

  
Dominic Perreault  
Maire

  
Sylvie Dubois  
Directrice générale et greffière

*Je, Dominic Perreault, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

  
Dominic Perreault  
Maire